

Automne 2010

## Le sujet de l'action révolutionnaire

« Tutto ciò che sostengo è che l'esistenza di una volontà capace di produrre effetti nuovi [...] è un *presupposto necessario* per chi sostiene la possibilità di trasformare la società. »  
**Errico Malatesta**<sup>1</sup>

L'anarchie viendra si les hommes, les femmes et les hommes, le veulent. Au sein d'une révolution, « aussi bien pour la création que pour la destruction, l'intervention de la volonté humaine est indispensable », pensait Malatesta. *Qui* peut être l'agent capable d'une telle volonté ?

« C'est le peuple agissant pour lui-même et par lui-même », disait Marx en se référant à la Commune de Paris.<sup>2</sup> Sous les cendres de l'insurrection durement réprimée restaient, vivants, les germes de révolutions futures. Sûrement d'autres insurgés viendront à la tâche. Friedrich Engels les désignait déjà : « Accomplir cet acte libérateur du monde, voilà la mission historique du prolétariat moderne. »<sup>3</sup>

Un attribut et deux modalités du " sujet révolutionnaire " se dégagent des paragraphes cités : il doit être un sujet humain agent causal de l'action, mais il peut se présenter en acte, réel et agissant dans une situation donnée, ou bien il peut être postulé comme une figure fictive qui devra s'incarner et agir le moment venu.

Bakounine précisait « ... dans la Révolution sociale, diamétralement opposée, dans ceci comme dans tout le reste, à la Révolution politique, l'action des individus était presque nulle et l'action spontanée des masses devait être tout. Tout ce que les individus peuvent faire, c'est d'élaborer, d'éclaircir et de propager les idées correspondant à l'instinct populaire, et, de plus, c'est de contribuer par leurs efforts incessants à l'organisation

---

<sup>1</sup> "Ancora su scienza e anarchia." *Pensiero e volontà*, 1° febbraio 1926

<sup>2</sup> Karl Marx : *La Guerre civile en France*. Éditions Sociales, Paris 1953, p. 192

<sup>3</sup> Friedrich Engels : "Socialisme utopique et socialisme scientifique." In *Sur l'anarchisme et l'anarcho-syndicalisme*. Éditions du Progrès, Moscou, URSS, 1973, p. 187

révolutionnaire de la puissance naturelle des masses, mais rien au-delà ; et tout le reste ne doit et ne peut se faire que par le peuple lui-même. »<sup>4</sup>

Le *sujet de l'action révolutionnaire* est, à l'évidence, un sujet collectif. Cependant, tout ce qui peut être nommé comme " le peuple", " le prolétariat", " les masses", dans l'écoulement monotone des jours - sous la chape de plomb du travail salarié et du contrôle de l'État -, n'est qu'un ensemble plutôt conformiste et apathique, de gens soumis et résignés, traversé par l'infinie multiplicité et diversité des intérêts réels, d'aspirations et de volontés en conflit. Cela n'empêche que, comme le pensait Camilo Berneri, s'il n'y a pas des " masses révolutionnaires", il y a des *situations révolutionnaires* dans lesquelles les masses sont un énorme levier.

En dehors de ces moments privilégiés de l'histoire que sont les révolutions, dans toute société la majorité est, par définition, conformiste ce qui n'exclut pas qu'une minorité de révoltés, plus au moins isolés, plus au moins éparpillés, n'essaye de faire bouger l'ensemble. Le problème se pose alors de savoir quelle relation **peut** exister entre la subjectivité de l'agent individuel et l'action d'un sujet collectif.

## Le Sujet et la Révolution

La problématique philosophique du Sujet, la critique moderne qui à partir de Nietzsche et Freud vise le sujet conscient et responsable de ses actes et l'idée sociopolitique de Révolution, exigent réflexion et clarification pour essayer de sortir de l'emprise du bloc néolibéral qui s'appuie de plus en plus sur **l'ancienne** épistémè de la sujétion.<sup>5</sup>

Les insurrections qui ont frappé le trône et l'autel sont aussi anciennes que le pouvoir politique lui-même, mais l'idée moderne de révolution est liée à la construction de l'État dans le contexte idéologique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Si la légitimation du pouvoir politique ne se trouve ni en Dieu, ni dans une loi de la Nature, si elle se trouve dans un pacte que les hommes ont fait entre eux, c'est logique de penser que les hommes peuvent le défaire ou le changer. La politique devient une affaire dépendant des seules décisions humaines. Alors, un changement révolutionnaire de la société n'est pas uniquement un *événement* qui se déploie dans l'histoire, il est aussi un changement

---

<sup>4</sup> Michel Bakounine : Préambule, *L'empire knouto-germanique [1871]*, *Œuvres Compl.*, Vol. 8., pp. 296-297

<sup>5</sup> Voir E. Colombo, "Une action illégale parmi d'autres : La Révolution" et "La Révolution, un concept soluble dans la postmodernité", in *Réfractions* n° 22, *Le réveil des illégalismes*.

consciemment cherché, voulu et orienté par une finalité<sup>6</sup>. C'est dans la *structure de l'action intentionnelle* qu'il faut chercher le sujet des révolutions.

Regarder les révolutions comme des événements qui arrivent dans l'histoire, qui mobilisent et tourbillonnent la vie de milliers d'êtres humains et qui désorganisent et transforment les institutions, permet d'analyser les faits et de penser à ses causes et à ses effets. Mais, les événements sont anonymes, ils arrivent comme la pluie ou l'orage, les hommes les reçoivent ou les souffrent, personne ne se demande – sauf les enfants – *qui* fait pleuvoir. En privilégiant l'événement l'analyse oublie ou écarte la référence à un sujet identifiable comme agent de l'action. L'élimination du sujet prolonge une sémantique de l'action sans agent, en laissant toute la place à l'événement et à ses causes, et en excluant *de facto* les motifs, les raisons, les désirs, la volonté. C'est-à-dire, ce qui est effacé dans cette perspective « est le sujet *conscient de soi*, l'agent d'une action qui manifeste une action humaine, donc une intention ».<sup>7</sup>

La révolution traitée comme " événement " admet une analyse descriptive. La révolution vue comme forme de changement ou de mutation sociale, comme action ou comme " projet " - projet des anciennes révolutions comme de révolutions futures - exige une analyse référentielle : Qui est le sujet agent causal de l'action révolutionnaire.

Le sémantisme du *sujet* est très étendu, nonobstant on peut circonscrire trois domaines, même si les différentes significations ont tendance à s'entrecroiser ou à se mélanger : l'idée de subjectivité, celle de subjectivité et celle de sujétion.<sup>8</sup>

Le domaine de la subjectivité, qui recouvre le sens grec de *hupokeimenon*, en latin *subjectum*, fait référence selon ses origines étymologiques à " être couché ou placé dessous ", servir de base, de fondement, ou *substractum*, rentrant ainsi dans le réseau de la chose (*res*) au sens de matière, substance, individu, corps. Et encore, dans ses dérivations et entrelacements, personne, sujet moral, sujet agent de la pensée.

---

<sup>6</sup> Les révolutions produisent une rupture de l'imaginaire établi ce qui donne un avant et un après. La conscience de l'acteur révolutionnaire, ainsi que le projet d'une autre société, appartiennent à cet avant, et ils seront bouleversés et modifiés par le fait révolutionnaire.

<sup>7</sup> Descombes, Vincent, *Le complément de sujet*. Éditions Gallimard, Paris, 2004, p. 34

<sup>8</sup> Cf. Etienne Balibar, Barbara Cassin, Alain de Libera, le mot *Sujet* in *Vocabulaire européen des philosophies*. Éditions du Seuil / Dictionnaires Le Robert, Paris, 2004

Le sujet se présente aussi comme l'antonyme de l'objet dans l'ordre de la subjectivité, délimitant un espace interne propre au psychique, ou au mental, construit par rapport à un autre espace extérieur ou objectif.

Le troisième ensemble, la sujétion, relève de tout ce qui fait du sujet une entité dépendante, dominée, subjuguée, assujettie, sujette à une obligation, à un pouvoir ou *impérium*.

L'articulation de la dimension de la sujétion aux deux autres, articulation historiquement déterminée dans l'usage de la langue, reste un enjeu politique. Elle est très problématique puisque liée d'abord à une confusion entre le concept philosophique de *subjectum*, "sous-mis", mis dessous, et l'usage politique de *subjectus*, assujetti, soumis à un souverain, *subditus*. Les sujets du Prince.

La métaphore spatiale prend des relations syntagmatiques dans l'imaginaire hiérarchique : en haut, au dessus, suggère supérieur, dominant, et en bas, en dessous, inférieur, dominé. Mais, "sous-mis" ne veut pas dire soumis.

Le mot français suppôt, du latin *suppositum* que traduit le sens grec de sujet, est employé au XV<sup>e</sup> siècle avec la signification de vassal, sujet d'un suzerain. C'est au sein de la tradition théologico-politique de l'Empire et de la Papauté que se produit ce qu'on pourrait appeler "le chiasme du sujet-assujetti", entrecroisement qui nourrit l'épistémè de la sujétion faisant du sujet un objet du pouvoir.

Dans ce processus la subjectivité change de signe. Les idéologies de la postmodernité renouvellent furtivement le paradigme de la soumission en inventant une subjectivité sans sujet. C'est ainsi que « Lacan et Foucault déploient le plus systématiquement le spectre de la subjectivité » comme processus de sujétion.<sup>9</sup>

La création esthétique de la tragédie dans la Grèce du V<sup>e</sup> siècle ouvrira un espace à l'intérieur du sujet. C'est en *for interne*<sup>10</sup> que la conscience déchirée de l'homme tragique délibère. Chez Eschyle [524-455] « l'origine de l'action se situant à la fois dans l'homme et hors de lui, le même personnage apparaît tantôt agent, cause et source de ses actes, tantôt agi, immergé dans une force qui le dépasse et l'entraîne. »<sup>11</sup> Mais, d'Eschyle à Euripide [484-406] et Sophocle [495-406] la tragédie accentue la profondeur psychologique du sujet.

<sup>9</sup> Cf. Etienne Balibar, Barbara Cassin, Alain de Libera, *Op. cit.* ; p. 1 248

<sup>10</sup> *For* est un emprunt au latin classique *forum* qui désigne un espace **public**.

<sup>11</sup> J.-P. Vernant et P. Vidal-Naquet, *Mythe & tragédie en Grèce ancienne*. Maspero, Paris, 1972, p. 68

C'est peut-être *Ajax*, la tragédie de Sophocle, qui marque le mieux cette évolution. Ajax, confronté au ridicule et à l'infamie et acculé au suicide, délibère sur son sort. Le dramaturge veut que la décision apparaisse après un travail de sentiments opposés et de pensées en conflit, donnant au sujet une nouvelle dimension subjective, une profondeur psychologique. L'avènement de la subjectivité apporte « la distinction de l'acte accompli de plein gré et de l'acte commis malgré soi », et aussi la « prise en compte des intentions personnelles de l'agent. »<sup>12</sup> Le sujet agi par des forces qui le dominent cède la place à un sujet agent de ses choix et fait apparaître un *êthos*, un caractère. Autant d'innovations qui ont modifié profondément le rapport de l'individu à ses actes.

### La subjectivité de la sujétion

La personne, le sujet singulier, délibère dans son for intérieur. Alors, se croyant agent de sa pensée, le sujet trouve une détermination subjective en soi qui lui est propre. Pourtant, la philosophie moderne, postcartésienne, se pose la question de savoir à quel titre, le sujet (le je, l'ego, le moi) peut prétendre à la qualité d'agent.<sup>13</sup>

Les doctrines qui cherchent à développer l'idée d'une action ou d'un procès sans sujet découvrent dans la disposition réflexive de la subjectivité, là où le sujet est objet de sa propre pensée, une voie ouverte à " l'objectivation radicale", inventée, pensait Lévi-Strauss, par Rousseau qui exprime cette « vérité surprenante [...] qu'il existe un " il " qui se pense en moi, et qui me fait d'abord douter si c'est moi qui pense. »<sup>14</sup> La relation de l'individu à ses actes prend un ordre inverse, d'acteur il devient agi. Encore Rousseau dans *les Rêveries* : « J'ai été tellement agité, ballotté, tiraillé par les passions d'autrui que presque passif dans une vie aussi orageuse j'aurois peine à demeler ce qu'il y a du mien dans ma propre conduite ». Alors, la sujétion s'insinue dans la dimension subjective : « j'étois parfaitement libre [...] car assujéti par mes seuls attachements »<sup>15</sup>

---

<sup>12</sup> Ibid., p. 61

<sup>13</sup> Cf. Vincent Descombes, "L'action." I. La causation de l'action, p. 109. In *Notions de philosophie*, II. Sous la direction de Denis Kamboucher. Éditions Gallimard [folio], Paris, 1995

<sup>14</sup> Lévi-Strauss, Claude : *Anthropologie structurale deux*. Librairie Plon, Paris, 1973pp. 48-49. Cf. la critique de V. Descombes : "Le pouvoir d'être soi." In *Critique*, juin-juillet 1991. P. 551

<sup>15</sup> Rousseau, Jean-Jaques : *Les rêveries du promeneur solitaire*. Dixième promenade. In *Œuvres complètes I*. Gallimard, Paris, 1959, p.1099

Mais, c'est dans ses écrits politiques où la subversion du sujet s'accomplit. Les individus libres instituent l'État ou la Cité en établissant un pacte social « qui se réduit aux termes suivants : *Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout* ». <sup>16</sup> La conséquence est claire, « comme la nature donne à chaque homme un pouvoir absolu sur ses membres, le pacte social donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous les siens. » <sup>17</sup>

Le Peuple en étant Souverain en vertu de l'exercice de la Volonté générale, il est aussi un Sujet assujetti au Gouvernement par l'acte de cette même volonté, obscure transsubstantiation qui fait que le *sujet politique* est libre par l'effet de l'aliénation de sa liberté. Impossible exercice que Rousseau s'efforcera de réussir en essayant de montrer « comment le Peuple, qui n'est que Souverain ou Sujet, peut devenir Prince ou Magistrat ... » <sup>18</sup>

Cependant, les idées très générales ne se laissent pas traduire facilement dans la langue du peuple, donc si on **veut** que celui-ci puisse suivre « les règles fondamentales de la raison d'État », et étant entendu que le Législateur doit éviter l'emploi de la force, « c'est une nécessité qu'il recoure à une autorité d'un autre ordre (l'intervention du ciel, des Dieux), qui puisse entraîner sans violence et persuader sans convaincre [...] afin que les peuples, soumis aux loix de l'État comme à celles de la nature [...] obéissent avec liberté et portassent docilement le joug de la félicité publique. » <sup>19</sup>

Reprenant la problématique de la sujétion et de la subjectivité, Althusser écrivait en 1970, que le terme de sujet était ambigu parce qu'il signifiait « une subjectivité libre » autant qu'« un être assujetti, soumis à une autorité supérieure, donc dénué de toute liberté, sauf celle d'accepter librement sa soumission. » La libre acceptation de sa soumission « donne le sens de cette ambiguïté, laquelle ne réfléchit que l'effet qui la produit : l'individu *est interpellé* (par l'idéologie) *en sujet (libre) pour qu'il se soumette librement aux ordres du Sujet, donc pour qu'il accepte (librement) son assujettissement*». <sup>20</sup> Ce qui exige, en faisant écho aux préoccupations de Rousseau, l'existence d'un Autre Supérieur, au Nom duquel l'idéologie nous interpelle.

---

<sup>16</sup> Rousseau, Jean-Jacques : *Du contrat social*. In *Œuvres complètes III, 1964, op. cit.*, p. 361

<sup>17</sup> Ibid., p. 372

<sup>18</sup> Ibid., p. 433

<sup>19</sup> Ibid., p. 383

<sup>20</sup> Althusser, Louis : *Idéologie et appareils idéologiques d'État*. La Pensée, n° 151, Juin 1970.

Foucault cherche aussi, sur la base de remarquables travaux comme par exemple son *Histoire de la folie* ou *Surveiller et Punir*, à définir pratiques et mécanismes d'institutionnalisation et de normalisation qui sont autant « des modes d'objectivation qui transforment les êtres humains en sujets ».<sup>21</sup> Se construisent ainsi les différentes modalités d'un rapport à soi que sous le double signe de l'objectivation et de la subjectivation font de l'individu un *sujet* assujetti aux règles et pratiques d'un groupe social, et de sa subjectivité le résultat d'un procès de subjectivation qui l'enveloppe et le détermine.

La règle morale donne un exemple sur les *modes d'assujettissement* qui affectent un individu qui « se reconnaît comme lié à l'obligation de la mettre en œuvre. »<sup>22</sup> Toute action morale implique un certain rapport à soi, et ce rapport à soi inclut aussi la constitution de soi comme "sujet moral", constitution « dans laquelle l'individu circonscrit la part de lui-même qui constitue l'objet de cette pratique morale »<sup>23</sup> selon Foucault dans *l'Histoire de la sexualité*.

L'analyse que fait Deleuze de l'œuvre de Foucault met en relief la dépendance du sujet au jeu de forces qui le traversent et le dépassent. « Foucault ne cesse de soumettre l'intériorité à une critique radicale » écrit Deleuze, et il précise que c'est le "dehors" qui se double ou se plisse pour produire le dedans. C'est le dehors qui en se pliant, va « constituer une "profondeur", une "épaisseur rentrée en soi", un dedans de la vie, du travail, du langage, dans lequel l'homme se loge ».<sup>24</sup>

Nous sommes, alors, à nouveau plongés dans la problématique politique déployée par Rousseau : « Il faut que les règles obligatoires du pouvoir se doublent de règles facultatives de l'homme libre qui l'exerce. » Les Grecs n'ont pas nié la force, la lutte des forces, le pouvoir qui s'étale dans le dehors, ils n'ont pas « ignoré l'intériorité, l'individualité, la subjectivité », mais ils ont inventé le sujet, pense Deleuze, « comme une dérivée, comme le produit d'une "subjectivation" ».<sup>25</sup>

Ainsi, le rapport de l'individu à soi-même sera saisi dans les rapports de domination, et il deviendra l'enjeu du pouvoir. Sous la plume de Deleuze le pli se déplie et « la subjectivation de l'homme libre se transforme en assujettissement. »<sup>26</sup>

<sup>21</sup> Foucault, Michel : "Le sujet et le pouvoir. (1982)». In *Dits et écrits II*. Quarto Gallimard, Paris, 2001, p. 1040

<sup>22</sup> Foucault, Michel : *L'usage des plaisirs*. Gallimard, Paris, 1984, p. 34

<sup>23</sup> Ibid., p. 35

<sup>24</sup> Deleuze, Gilles : *Foucault*. Les Éditions de Minuit, Paris, 1986/2004, p. 104

<sup>25</sup> Ibid., p. 108

<sup>26</sup> Ibid., p. 110

Cette perspective doctrinaire qui arrive à escamoter l'agent de l'action, fait de la subjectivité de chacun un produit presque exclusif d'un procès de *subjectivation* arrivant de l'extérieur, donc d'un procès d'assujettissement, et en conséquence, le *sujet*, qui " se constitue lui-même", n'est que le résultat de l'entrelacement de dispositifs, pratiques, relations de pouvoir et savoirs qui l'*objectivent* en tant que tel.

### À la reconquête du sujet

Les changements sociologiques complexes, et en *parte* opaques, qui se sont *succédés* à partir de la moitié du vingtième siècle, - avec leurs conséquences politiques, comme la mise de " Droits de l'homme" au premier plan de la résistance contestataire en effaçant ainsi la " question sociale", ou économiques, comme l'effilochement des contours de la classe ouvrière, pour ne citer que quelques marqueurs - ont permis l'installation du bloc néolibéral conjuguant un régime de démocratie parlementaire (oligarchique), un marché capitaliste mondialisé et un imaginaire collectif caractérisé par la croyance en l'impossibilité de dépasser les limites de l'établi.

Cet imaginaire, dont est bannie la dimension utopique, s'enracine dans un champ épistémique - une *épistémè* - « où les connaissances, envisagées hors de tout critère se référant à leur valeur rationnelle ou à leurs formes objectives, enfoncent leur positivité et manifestent ainsi une histoire [...] celle de leurs conditions de possibilité ». <sup>27</sup> Ces conditions dépendent d'un ordre implicite, relié à l'histoire des notions et pratiques discursives, et soustrait à l'attention des contemporains. Une telle épistémè constitue le socle à partir duquel théories et doctrines circulent et sont entendues.

Le bloc néolibéral a bénéficié d'une modification profonde de l'épistémè induite par la modernité, avec l'introduction, dans les années soixante, de l'idée de la " fin des idéologies" <sup>28</sup> suivie par l'essor du structuralisme jusqu'à la déclaration de caducité des " grands récits" d'émancipation <sup>29</sup>, démarche intellectuelle qui couvrait la résurrection subreptice de l'ancien paradigme de la sujétion caché derrière la critique, aujourd'hui dite postmoderne, du sujet en tant qu'agent causal de l'action.

La chute du sujet-agent signe le déclin de toute recherche d'une révolution. Dites aux braves gens : il faut agir, il faut changer un monde inique ! Ils répondront : *Non possumus*, nous sommes des sujets assujettis à des forces

<sup>27</sup> Foucault, Michel : *Les mots et les choses*. Gallimard, Paris, 1966, p. 13

<sup>28</sup> Bell, Daniel : *The end of ideology* (1960). By the Free Press, 1963

<sup>29</sup> Lyotard, Jean-François : *La condition postmoderne*. Les Éditions de minuit, Paris, 1979

anonymes, à des puissances sans visage. Et la contestation et, quelque fois la révolte, fruit du désespoir, resteront à l'intérieur d'une pratique localiste et répétitive qui n'atteint pas le système hiérarchique de l'État et de la propriété privée.<sup>30</sup>

Les idées ne sont pas inertes, quand elles sont vivantes elles s'organisent en systèmes de croyances et peuvent recevoir la force des passions. Nous devons, alors, pouvoir discerner dans l'ensemble des événements du monde ce qui appartient à l'action intentionnelle des hommes. Et sortir de cette imaginaire du néolibéralisme qui renforce l'apathie politique en délégitimant toute espérance de révolution.

C'est le collectif humain qui a créé le monde, institué la société. Les normes, institutions et coutumes qui conforment ou socialisent les individus, sont le produit des actions, ou de séries d'actions des agents sociaux qui veulent, désirent, décident, projettent, agissent et, par voie de conséquence, modifient et changent constamment leur propre société. L'erreur majeure consiste à opposer individu et société. L'individu biologique devient un sujet actif de son groupe, de sa classe, tout en pouvant changer de groupe d'appartenance ou de classe. Il y a toujours eu des martyrs et des **apostats**, des révoltés et des conformistes.

Nous avons affirmé qu'une « révolution n'est pas pensable dans un monde sans sujet-agent causal assignable. Un monde dépourvu de l'intentionnalité et de la volonté des hommes. »<sup>31</sup> Et, aussi, qu'il n'existe pas un Sujet révolutionnaire désigné d'avance et destiné à accomplir une tâche dans l'histoire. *Le sujet agent des révolutions se constitue comme tel dans le processus révolutionnaire lui-même.*

Pour le dire avec les mots que nous avons utilisé dans l'analyse du sujet : Le *subjectum*, le suppôt, se hasarde, se compromet et s'intègre dans l'action, et ce suppôt, individuel ou collectif, se qualifie comme *sujet* à travers les actions dans lesquelles il s'engage.

L'individu en tant que sujet constitue sa subjectivité, non pas dans un rapport réflexif à lui-même, exclusif et solipsiste, ni non plus dans un processus d'assujettissement à des forces extérieures qui le déterminent. Il devient sujet dans un procès **qui**, dès sa naissance, l'inclut comme agent actif d'un réseau de relations intersubjectives où il cherchera son autonomie. Révolté, il arborera sa différence, soumis, il cherchera le mimétisme.

---

<sup>30</sup> Nous n'oublions pas le dernier sursaut d'une époque où on croyait pouvoir changer le monde, presque un baroud d'honneur, que fut "68"

<sup>31</sup> E.C. : "La Révolution, un concept soluble dans la postmodernité", in *Réfractions* n° 22, *Le réveil des illégalismes*, p. 136

Rebelle, il pourra devenir révolutionnaire en imaginant qu'une autre société est possible. Mais, ce n'est pas dans la subjectivité **que** se font les révolutions. Tout ce que les sujets individuels, les personnes, peuvent faire « c'est d'élaborer, d'éclaircir et de propager les idées » qui correspondent à la situation réelle des classes exploitées et dominées. Et participer ainsi à la **création de cette nouvelle** épistémè à **partir de laquelle** images, discours et valeurs d'une autre société plus libre et autonome orientée **vers** l'anarchie, deviendront visibles et audibles. Dans cette tâche les sujets se reconnaissent, s'organisent, forment groupes, associations et mouvements, pour s'intégrer, le moment venu, dans le procès qui aboutira à une situation révolutionnaire

Tout au long de ce processus les subjectivités subversives auront leur inappréciable valeur. Cependant, *le sujet agent des révolutions* s'exprimera en acte, et la situation révolutionnaire montrera sa vraie nature : multiple et composite, produit de la conjonction de classes, fractions de classes et de catégories sociales, dépendantes ou dépossédées. Alors, « l'action des individus était presque nulle et l'action spontanée des masses devait être tout ».

Le sujet révolutionnaire manifestera une volonté qui, comme le montre l'histoire, risque d'être confisquée aux lendemains qui déchantent. Les révolutionnaires doivent « contribuer par leurs efforts incessants à l'organisation révolutionnaire de la puissance naturelle des masses, mais rien au-delà ». Bakounine se méfiait des dirigeants comme de la peste.

**Eduardo Colombo**